

VÉGÉTALISATION DU COEUR DE VILLE

La végétalisation s'enracine en cœur de ville. Plébiscitée par les Millavoises et Millavois lors de la votation citoyenne, l'action porte sur les boulevards de Bonald, Sadi-Carnot et la rue Clausel-de-Coussergues mais aussi dans les écoles publiques. Deux cours végétalisées ont vu le jour depuis 2024. Dans le même temps, les démarches de végétalisation à l'initiative des riverains et commerçants, rue du Mandarous par exemple, sont pleinement accompagnées par la Ville.

Contenu mis à jour le 26.09.25

VÉGÉTALISER C'EST :

- › Des îlots de fraîcheur en ville
- › Une meilleure qualité de l'air grâce à la filtration, par les plantes, des particules polluantes
- › Un adoucissement de l'ambiance urbaine, en faveur du bien-être
- › Une rétention des eaux de pluie
- › Une approche paysagère du centre-ville
- › Une nécessaire adaptation au réchauffement climatique

Végétalisation du centre-ancien

La Ville met en place une opération d'incitation des riverain et commerçants pour qu'ils s'approprient le projet de végétalisation de leur immeuble ou commerce. Plantations en pied d'immeuble, jardinières, suspensions...

Une charte de végétalisation définit les tâches qui relèvent de la mairie et celles qui reviennent aux habitants (entretien horticole, arrosage, propreté...), pour embellir votre quotidien. Envie de prendre en main la végétalisation de votre rue ? Les services vous font des suggestions dans le choix des espèces, assurent les travaux (création d'une fosse, apport de terre) une fois les vérifications faites puis réalisent les plantations. En signant cette charte, vous participez à l'amélioration de votre cadre de vie.

EN FINIR AVEC LE TOUT BÉTON DANS LES COURS D'ÉCOLE

Depuis 2024, la Ville végétalise ses cours d'école. L'école Jules Ferry et l'école Beauregard bénéficient de toutes nouvelles cours d'école, avec des espaces arborés, du béton drainant de couleur claire, de nouveaux terrains de jeux. Ces aménagements ont été faits en concertation avec les élèves, les enseignants, les personnels des écoles et les parents.

RAMENER LA NATURE EN VILLE

Boulevard de Bonald, l'allée verdoyante

Les services municipaux ont créé des massifs de plantes vivaces, peu gourmandes en eau, agrémentés d'arbustes pour assurer une ornementation verticale. Des bordures en corten viennent délimiter ces îlots de végétation et apportent une touche de modernité.

La façade du Créa végétalisée

Plantation de massifs horizontaux en bordure du bâtiment et de variétés grimpantes entre les fenêtres. Cet habillage végétal, propice au confort thermique et acoustique du bâtiment, s'accompagnera d'une vigilance accrue vis-à-vis de l'étanchéité.



Un tapis de verdure au pied des arbres

Des tapis de verdure poussent au pied des arbres du centre-ville pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie, limiter les îlots de chaleur provoqués par le bitume et laisser la nature reprendre ses droits.



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00